



Conjoint survivant sans ressources

Par **piloulet**, le **26/01/2009** à **16:51**

Bonjour,

Mon père retraité est récemment décédé laissant derrière lui ma mère sans ressources propres. Le couple vivait de la retraite de mon père (non imposable) et ne possédait aucun bien immobilier ni autre patrimoine. Ils disposaient un compte joint pour payer les frais quotidiens et leur loyer ainsi que de quelques LEP et un petit compte épargne (somme totale des LEP + compte épargne = 7000 euros, tous au nom de mon père). Nous sommes 3 enfants majeurs (dont un est décédé il y a 2 ans laissant à son tour 2 enfants à la garde de son ex-épouse). Ma question est la suivante: existe t'il une solution pour que ma mère puisse hériter de la totalité des sommes économisées par mon père (et officieusement par ma mère) ainsi que du compte joint sachant que la pension de reversion ne lui suffira pas à subsister.

Merci
Salutations